

FICHE D'EMPRUNT DES STRUCTURES POUR MANIFESTATIONS

TOILETTES SECHES

Les structures pourront être retirées et restituées les lundi, mercredi et vendredi entre 8 heures et 8 heures 30

La présence d'un représentant de l'emprunteur au moment de l'emprunt est OBLIGATOIRE. Dans le cas contraire, aucun matériel ne sera prêté. Il en est de même lors de la restitution des structures.

EMPRUNTEUR

Raison Sociale

Nom de la personne "responsable"

Adresse

Numéro de téléphone

Mail

RAISON DE L'EMPRUNT

Nom de la manifestation

Date de la manifestation du au inclus

STRUCTURES

Structures souhaitées toilette standard

toilette PMR

Période d'emprunt (du jour de prise en charge jusqu'au retour du matériel) du au Inclus

Etat des structures: ➤ lors de la prise en charge

➤ lors de la restitution

L'emprunteur sus nommé, s'engage

☞ à respecter les termes du règlement interne pour l'utilisation des structures, annexé à la présente fiche.

☞ à joindre au présent document une attestation de son assureur, garantissant que les dommages qui pourraient être causés au matériel emprunté sont couverts par le contrat d'assurance souscrit par l'association.

St Dizier Masbaraud, le

L'emprunteur

Le Président,
Communauté de Communes
Creuse Sud-Ouest

Sylvain GAUDY